



Livret d'accueil de la maternité



Maternité
Centre hospitalier de Maubeuge

Bien naître, notre priorité

SOMMAIRE

PAGE
04 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

PAGE
06 LE SUIVI DE VOTRE GROSSESSE

PAGE
12 QUAND VENIR À LA MATERNITÉ ?

PAGE
14 VOTRE SÉJOUR

PAGE
20 VOTRE SORTIE

PAGE
24 NOS CHARTES ET LABELS

Vous avez choisi de faire confiance à la Maternité
du Centre Hospitalier de Maubeuge.

Vous trouverez dans ce livret toutes les informations nécessaires pour
le suivi de votre grossesse et la naissance de votre ou de vos bébés.

L'équipe de la maternité sera présente et disponible afin de rendre
agréable votre séjour et vos visites.



Maternité
Centre hospitalier de Maubeuge

NOS ATOUTS : UNE MATERNITE CONVIVIALE À TAILLE HUMAINE

Nos engagements

- une attitude centrée **sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né**,
- **un environnement et un accompagnement adaptés** avec la philosophie des soins centrés sur la famille,
- travailler **en réseau ville-hôpital pour assurer une continuité des soins** au retour de la maison.

Quelques chiffres

- **10 chambres particulières**,
- **6 chambres doublables**,
- **4 salles de naissance**,
- **1 salle nature avec baignoire**
- **1 salle de césarienne d'urgence**,
- **5 tables de réanimation du nouveau né.**

Nos activités

- **une équipe pluridisciplinaire** pour une prise en charge optimale,
- **des équipes disponibles et engagées à l'écoute de votre projet**,
- **des équipes formées à la parentalité**
- **un service de néonatalogie et de soins intensifs (maternité de niveau 2B).**

C'est un service qui accueille les bébés qui ont besoin de soins médicaux particuliers : prématurés, nouveaux nés qui présentent un problème de santé, les bébés qui ont du mal à s'adapter à la naissance



- **une unité mère enfant** qui permet à votre bébé de rester près de vous alors qu'il a besoin de soins médicaux, **2 chambres Kangourous** qui permettent de privilégier la proximité mère-bébé dès la naissance (chambres reversées aux nouveau-nés ayant besoin de soins* en néonatalogie et aux mamans venant d'accoucher) * sur critères de poids, d'âge gestationnel et de demande de soins
- **des consultations de spécialité** (aide et accompagnement au sevrage du tabac, consultations d'acupuncture)
- **un service de pédiatrie** attenant à la maternité.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE À VOTRE DISPOSITION

L'équipe médicale sur place :

- Gynécologue obstétricien,
- Anesthésiste,
- Pédiatre,
- Chirurgien,
- Sages femmes.

L'équipe paramédicale :

- Puéricultrices, auxiliaires de puériculture, aides-soignantes, qui vous guideront dans l'apprentissage des premiers gestes de parents,
- Psychologue, Assistante sociale,
- Diététicienne,
- Agent des services hospitaliers,
- Secrétaires médicales, Agents administratifs.

Doublement labélisées IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés) et Maternys depuis 2019, la bienveillance, la bientraitance et le respect de la physiologie sont nos priorités.



UNE ÉQUIPE PRÉSENTE 24H/24 ET 7 J/7

LES NUMÉROS UTILES

Pour prendre un rendez vous
avec un gynécologue-obstétricien,
une sage femme :

03 27 69 44 38

du lundi au vendredi de 8h à 17h30

Pour les urgences de gynécologie
obstétrique (24 h/24 et 7 j/7) :

03 27 69 43 41



LE SUIVI DE VOTRE GROSSESSE

VIVEZ HARMONIEUSEMENT VOTRE GROSSESSE

La consultation d'accueil et d'orientation (entre 8 et 10 semaines d'aménorrhée)

Une consultation d'accueil et d'orientation avec un gynécologue obstétricien ou une sage femme échographiste permet de mieux vous connaître et de pouvoir vous proposer les différents suivis possibles dans notre maternité

7 consultations prénatales

Durant la grossesse, 7 consultations sont recommandées : à partir du 4^{ème} mois de grossesse et jusqu'à l'accouchement.

Un entretien prénatal personnalisé est réalisé au 4^{ème} mois pour mieux vous connaître et nous permettre de mieux vous accompagner.

Un examen par mois est réalisé dans le service de consultations du Centre Hospitalier avec un obstétricien, une sage femme ou par votre sage femme libérale, votre gynécologue obstétricien ou votre médecin généraliste.

Quelle que soit votre décision, il est nécessaire que vous soyez suivie dans le service à partir du 8^{ème} mois.

Le service des consultations est situé au rez de chaussée. Rendez-vous au guichet 7 ou 8 puis salle d'attente 5.

Pensez à vous munir des documents suivants : une carte d'identité, carte vitale, carte de mutuelle, résultats d'examens à chaque venue en consultation programmée ou aux urgences.

À partir du 5^{ème} mois, vous bénéficiez d'une prise en charge à 100 % par la sécurité sociale.



Un seul numéro à retenir :

03 27 69 44 38

Le secrétariat vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 17h30.
Les gynécologues obstétriciens et les sages femmes consultent du lundi au samedi.

Toujours plus proches de vous,
des consultations sont organisées
au Centre Hospitalier du Pays
d'Avesnes.



3 échographies

Grossesses à risques

- à **12-14 semaines d'aménorrhée** (semaines sans règle) soit 2 mois et demi
- à **22-24 semaines**, soit 4 mois et demi, 5 mois
- à **32-34 semaines**, soit 7 mois de grossesse

Elles permettent de déterminer **l'âge de la grossesse et de surveiller la grossesse et le développement de votre enfant.**

D'autres échographies peuvent être demandées et programmées par le praticien pour une surveillance plus intensive.

Une consultation avec le médecin anesthésiste

Une consultation avec un médecin anesthésiste est obligatoire même si vous faites le choix d'accoucher sans péridurale, la consultation **doit se faire au 8^{ème} mois.**
Information sur la péridurale : l'équipe d'anesthésie vous accueille un mercredi tous les 15 jours pour parler des techniques pour soulager la douleur : inscription au secrétariat de maternité

Certaines grossesses peuvent se compliquer : **diabète, hypertension, menace d'accouchement prématuré.**

Vous pourrez avoir besoin d'une surveillance plus rapprochée : rythme des consultations plus élevé, suivi au sein du service d'exploration fonctionnelle obstétrique (situé en Hôpital de jour), hospitalisation. Des professionnels viendront vous rencontrer en cas d'hospitalisation pour parler de la naissance et de la prise en charge de votre enfant à la naissance .

Les prélèvements sanguins

Vous pouvez réaliser vos prises de sang **directement au CH de Maubeuge.**

Pour prendre rendez-vous, contactez le 03 27 69 44 91. Vous pouvez également les réaliser sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30. Pour ce faire, présentez-vous au secrétariat des consultations externes situé au rez-de-chaussée et accessible via l'entrée principale.

LES COURS DE PREPARATION À LA NAISSANCE

Des cours de préparation à la naissance et à la parentalité vous sont proposés par l'équipe de sages-femmes. Vous pouvez débuter la préparation à la naissance dès le 6^{ème} mois de grossesse.

8 séances de préparation à la naissance

L'entretien individuel de grossesse : Dès le début du 4^{ème} mois de grossesse, un entretien individuel est proposé à toutes les femmes enceintes. Il permet de répondre à vos questions, de vous informer sur votre suivi, vos droits.

Lors de chaque séance, différents thèmes seront abordés : grossesse, accouchement, préparation autour du nouveau-né, premiers jours à la maternité, allaitement maternel, préparation physiologique (respiration, postures).

Elles pourront être complétées par des séances de relaxation, de sophrologie, de Yoga et prochainement d'haptonomie

Vous êtes enceinte et vous fumez ?

C'est peut-être l'occasion de réduire votre consommation voire d'arrêter de fumer. Il vous est proposé de ne pas rester seule

dans votre démarche. Une équipe de professionnels spécialisés en tabacologie pourra vous aider.

Des consultations d'aide au sevrage (tabac, alcool, drogues) sont possibles.

Conseils santé

Des conseils santé sont dispensés. Pour en savoir plus, rendez vous sur notre site internet : www.ch-maubeuge.fr/maternite.



LE PROJET DE NAISSANCE

Vous pouvez écrire vos souhaits concernant la naissance et l'accueil de votre enfant.

Quand l'écrire ?

Le projet naissance doit être réfléchi ; il sera plus facile de le rédiger au moment de la préparation naissance; il peut reprendre par exemple les éléments suivants :

- **La mise en travail** (présence d'une personne accompagnante, mobilité, ambiance, boire, manger),
- **Le travail** (analgésie, mobilité, surveillance du travail),
- **Comment se passe une césarienne ?**
- **L'épisiotomie**, c'est quoi, est-ce obligatoire ?
- **La naissance** (peau à peau, première alimentation de votre enfant, qui coupe le cordon ombilical ? Participation aux premiers soins), la délivrance placentaire (désirez-vous le placenta ?).
- **L'allaitement** (première mise au sein, premier biberon et si j'ai une césarienne ?)

Le projet naissance pourra être revu et modifié à tout moment. Ce projet fera partie de votre dossier médical.

La filière physiologique

Notre maternité propose un parcours répondant aux demandes des couples qui souhaitent **une approche plus naturelle, peu médicalisée, de la grossesse, de la naissance et des suites de naissance.**

Elle s'adresse aux femmes présentant une grossesse sans complication vous avez la possibilité de choisir votre position d'accouchement. **Une salle nature avec baignoire est à votre disposition pendant votre travail.**

Vous êtes l'actrice principale de votre grossesse et de votre accouchement



L'ALLAITEMENT : VOTRE CHOIX

Les équipes de la maternité et de néonatalogie se sont engagées et se sont formées dans l'accompagnement de l'allaitement maternel. C'est à vous de choisir le mode d'alimentation de votre bébé. Pour que vous puissiez avoir toutes les informations, nous tenons à vous éclairer sur les bienfaits de l'allaitement maternel.

Pourquoi encourageons-nous l'allaitement maternel ?

L'OMS (organisation mondiale de la santé) recommande **un allaitement exclusif de 6 mois** et sa poursuite dans la diversification alimentaire. Le lait maternel est adapté aux besoins spécifiques de votre bébé, sa composition évolue en fonction des besoins et de son âge. Contenant des anticorps, il protège votre bébé contre certaines infections. Il prévient l'obésité, les allergies... L'allaitement maternel est pratique, toujours prêt et économique. Il est également bénéfique pour votre santé, il permet à l'utérus de reprendre sa place plus vite, il diminue le risque du cancer du sein, de l'ovaire et diminue le risque d'ostéoporose...

Allaiter en toute sérénité

Lors de votre séjour nous serons présents pour vous expliquer qu'une bonne installation pour vous est importante. La position de votre bébé ainsi que la manière dont il prend votre sein permettra de bien commencer

l'allaitement. Nous encourageons l'alimentation à la demande. Nous vous expliquerons les signes d'éveil, à quel moment votre bébé est prêt à téter et s'il tète efficacement.

Pour favoriser une bonne prise de sein, l'utilisation de la tétine ou sucette est déconseillé pour ne pas perturber la succion. Pour les mêmes raisons, les compléments de substituts de lait se font sur avis médical et si nécessaire. Si vous décidez de ne pas allaiter, nous vous guiderons et vous informerons sur le rythme et les besoins de votre bébé.

Quelle que soit votre décision, nous vous soutenons et vous accompagnerons afin de devenir des parents autonomes, vous êtes les meilleurs donneurs de soins de votre bébé.





QUAND VENIR À
LA MATERNITÉ ?

VOUS DEVEZ VENIR À LA MATERNITÉ :

- Lorsque vous ressentez, avant 8 mois de grossesse, des contractions utérines, une perte du liquide, ou des saignements
- Lorsque vous constatez une diminution importante des mouvements du bébé. A l'issue de la consultation la sage-femme ou le médecin pourront décider d'une hospitalisation.
- Lorsque que le terme approche et que vous avez des contractions utérines intenses, régulières et espacées de 5 minutes pour un premier enfant ou 10 minutes pour un deuxième enfant.
- **Le jour du terme** : présentez-vous à la maternité en vue d'un examen obstétrical qui déterminera la conduite à tenir. Pour éviter l'attente, prenez rendez-vous.
- **En cas d'urgence** : vous serez prise en charge 24h/24.

Les week-ends, jours fériés, la nuit (20h-8h) ou si votre état le nécessite, présentez-vous directement à l'entrée extérieure des urgences maternité-gynécologiques (entrée qui se trouve à coté des urgences adultes et pédiatriques). Une sonnette permettra d'avertir l'équipe de maternité de votre arrivée. Cette dernière viendra directement vous chercher sur place.

La journée en semaine, de 8h à 20h, vous pouvez accéder directement aux urgences maternité-gynécologiques, via l'ascenseur B, niveau 1. Faites votre entrée au bureau des admissions situé en face de l'ascenseur (ouvert de 8h à 17h30) puis dirigez-vous vers le secteur des urgences. Une sonnette permettra d'avertir l'équipe de votre présence. En dehors des horaires d'ouverture des admissions, vous pouvez vous diriger directement vers les urgences maternité-gynécologiques.

Vous pouvez téléphoner à n'importe quel moment en cas d'inquiétude :

Un(e) sage-femme et un médecin gynécologue obstétricien sont présents 24h/24

Tel : 03 27 69 43 41



VOTRE SÉJOUR À LA MATERNITE

BIEN PRÉPARER SA VALISE

Pour maman :

- Slips à usage unique,
- Pyjamas et tenues de ville,
- Pantoufles,
- Affaires de toilette : savon, serviettes...
- Un coussin d'allaitement si vous allaitez.

Pour bébé

- 8 bodies,
- 8 pyjamas,
- Gilet ou brassières en laine,
- Chaussettes et ou chaussons,
- Bonnet,
- Thermomètre de bain et thermomètre rectal
- Gigoteuse
- Couverture (à prendre en salle de naissance pour le peau à peau).
- Un paquet de rectangles de coton pour le change



La maternité vous fournit

- les produits de toilette pour le bébé,
- le nécessaire pour les soins de votre bébé,
- un paquet de 24 couches vous sera offert pour le séjour (prévoyez-en pour le reste de votre hospitalisation).



VOTRE ACCOUCHEMENT

La sage femme est votre interlocuteur privilégiée pour vous guider et vous accompagner durant votre travail. Elle sera assistée d'une aide soignante ou d'une auxiliaire de puériculture. L'appel au gynécologue obstétricien de garde peut se faire à tout moment.

Afin de favoriser l'accouchement

- **Ballon, pratiques de différentes postures, traitement aromathérapie,** pourront vous être proposés.
- **Les sages-femmes seront à votre écoute et respecteront le mieux possible la physiologie de la naissance.**

La présence du conjoint

Il est le bienvenu. En cas de césarienne programmée, il pourra vous accompagner et rester près de vous et de votre bébé si les conditions le permettent. En son absence, une personne de votre choix pourra être près de vous en salle de naissance.

Un casier sécurisé est disponible pour vos objets de valeurs. Pensez à ramener un cadenas.

A la découverte de votre bébé

Quel que soit le mode d'accouchement, dès sa naissance, s'il ne nécessite pas de soins particuliers, **votre enfant reste près de vous.**

C'est le temps de la première rencontre et de la découverte.

Le « peau à peau » avec votre bébé vous est proposé ainsi qu'à votre conjoint.

Il favorise le lien mère-enfant, privilégie une alimentation précoce, réchauffe votre bébé, qui s'adaptera mieux à son nouvel environnement.

Pendant les deux heures qui suivent la naissance, vous resterez en observation puis vous regagnerez votre chambre.

PENDANT LE SÉJOUR, DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS SERONT LÀ POUR VOUS

La place de votre bébé **est idéalement à vos côtés 24h/24**, afin de faire connaissance et de vous familiariser avec ses besoins, ses rythmes et ses réactions.

Des lits cododo sont à votre disposition et nous vous encourageons à poursuivre le peau à peau durant le séjour et même au retour à la maison.



Le gynécologue obstétricien, la sage-femme, la puéricultrice, l'auxiliaire de puériculture, l'aide soignante

Les soins seront prodigués selon vos besoins et ceux de votre bébé. Nous vous accompagnerons dans l'apprentissage des gestes de parents et dans la découverte de votre bébé.

Vous pourrez poser toutes vos questions aux équipes. Nous respecterons votre rythme et celui de votre bébé.

Nous sommes attentifs à votre douleur pour que vous puissiez au maximum profiter de votre séjour.



Le pédiatre

Le pédiatre examinera votre bébé avant la sortie dans votre chambre.

Un test auditif pour vérifier si votre enfant entend sera réalisé pendant le séjour ainsi qu'**un test appelé «guthrie» qui permet de détecter certaines maladies.**

LA DÉCLARATION DE NAISSANCE BÉBÉ EST NÉ, IL FAUT LE DÉCLARER !

La constatation de naissance se fait par la sage-femme au moment de la naissance.

Vous devrez vous rendre **au bureau des admissions en face de l'ascenseur B** pour signer la constatation de naissance (**ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00**) qui vous permettra de déclarer votre enfant à la Mairie de Maubeuge dans le délai réglementaire de 5 jours

Même si vous habitez dans une autre commune, vous devez récupérer le livret de famille à la Mairie de Maubeuge.



État civil de la mairie de Maubeuge
Tél : 03 27 53 75 14

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi



VOTRE CHAMBRE

Votre chambre dispose du confort moderne

- **Pour les chambres particulières : un kit de bienvenue est offert par le CHM.** Nous proposons également des **fauteuils lits confortables pour le conjoint.**
- **Le self petit déjeuner est ouvert de 7h à 10h.**
- **une collation** vous est proposée dans le self de **14h à 15h**



FRAIS DE SÉJOUR : OÙ S'ADRESSER ?

Pour la télévision, consultez l'affichage disponible dans votre chambre.

Pour le téléphone, rapprochez-vous du bureau des admissions

Pour votre chambre et/ou le lit et les repas de votre accompagnant, rapprochez-vous du bureau des admissions.

Bureau des admissions :

du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h00

Modalités de paiement : par chèque, en espèces ou carte bancaire.

Vous pouvez également régler par carte bleue à partir de notre site : www.ch-maubeuge.fr

Les tarifs sont affichés dans les chambres.

LES VISITES

Les visites de la fratrie du nouveau-né sont autorisées de 15h00 à 19h00 tous les jours.

Suite à la crise sanitaire, **aucune visite de proche n'est autorisée.**

Merci de respecter ces consignes.



VOTRE SORTIE ET LE RETOUR À LA MAISON

VOTRE SORTIE ET CELLE DE VOTRE BÉBÉ SE FAIT SUR AVIS MÉDICAL

La sage-femme fera votre examen de sortie, vous remettra vos ordonnances et vous expliquera les traitements prescrits, le pédiatre validera la sortie de votre (vos) bébé (s). La puéricultrice ou l'auxiliaire de puériculture vous remettra le carnet de santé de bébé, son ordonnance et vous expliquera les traitements prescrits. Les sorties se font avant 12h00. Un salon de sortie à l'entrée de la maternité est à votre disposition si vous devez attendre la personne qui vient vous chercher.

Les dispositifs de sortie

le dispositif PRADO : C'est un service proposé par la CPAM qui vous permettra de bénéficier d'un **accompagnement à la maison par une sage-femme libérale** (deux visites à programmer) pour toutes les patientes faisant parties des critères de sélection.

Vous et votre bébé allez bien !

Selon certains critères (santé du bébé et de la maman), l'équipe peut vous proposer la sortie à **J3 pour les accouchements voie basse et J4 pour les césariennes** (J0 étant le jour de la naissance) peut être envisagée pour les patientes

L'adhésion au PRADO est obligatoire pour bénéficier d'une sortie précoce ainsi qu'un examen avec un pédiatre ou médecin dans les 15 jours de votre bébé.

Les sorties accompagnées

Vous ne rentrez pas dans les critères du PRADO, nous vous proposerons **une sortie avec l'accompagnement d'une sage-femme libérale de votre choix qui viendra à votre domicile**. La maternité prendra directement contact avec la sage-femme libérale ou de PMI.

D'autres relais pourront également vous être proposés.

LE RETOUR À LA MAISON

Il est important pour vous d'avoir réalisé les achats nécessaires avant votre retour :

vêtements, siège auto, couches, biberons et lait 1^{er} âge si vous n'allaitez pas.

N'oubliez pas de préparer et d'aménager un espace de tranquillité pour votre bébé. Vous trouverez des informations détaillées sur notre site internet ch-maubeuge/maternite



Il sera important pour vous de vous reposer, et de trouver votre rythme avec bébé.

Profitez des siestes de votre bébé pour vous reposer

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Nous vous encourageons à **remplir le questionnaire de satisfaction** pour nous aider à améliorer la qualité de nos prestations.



LE SUIVI MÉDICAL DE MAMAN ET BÉBÉ

Vous devez passer **une visite postnatale dans les 6 à 8 semaines** qui suivent votre accouchement, auprès de votre gynécologue obstétricien, d'une sage-femme de votre maternité ou de votre médecin traitant.

Des séances de rééducation périnéale sont proposées à la maternité. Prenez rendez-vous dès votre sortie ou avec une sage femme libérale

Pour votre enfant, **une consultation est recommandée avant la fin de son premier mois** chez le médecin traitant, auprès de la PMI ou du pédiatre du Centre Hospitalier de Maubeuge.

Tél. : 03 27 69 44 41 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

Si vous allaitez, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nos consultantes en lactation qui seront disponibles pour vous suivre, vous accompagner, vous soutenir, vous conseiller ; que vous ayez des difficultés ou non. Il vous est possible de prendre rendez-vous directement en ligne à l'adresse suivante : ch-maubeuge.fr/prise-rendez-vous-ligne.html



Ne donnez aucun médicament à votre bébé sans un avis médical



CHARTES & LABELS

UNE MATERNITÉ DOUBLEMENT LABELLISÉE !



L'Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB), a été mise en place par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF. Le but premier est d'encourager, de soutenir, et de protéger l'allaitement maternel ; mais aussi d'accompagner les mamans qui n'allaitent pas. Ainsi, quelque soit le mode d'alimentation choisi, l'attitude de « bien-traitance » est une priorité en faveur des bébés et des parents.

Les 3 principes fondamentaux

- ★ Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins de la mère et du nouveau-né.
- ★ Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille.
- ★ Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins : avant, pendant et après l'accouchement.



Le label Maternys engage les maternités concernées, à mener une action commune avec le CNGOF* afin de mettre en place toute une série d'améliorations. Il permet également d'informer les futures mamans sur leur prise en charge, que ce soit durant la grossesse ou après leur accouchement. Maternys leur donne aussi la possibilité de partager leur expérience à travers un baromètre de satisfaction disponible au sein de la maternité.

Quelques exemples d'orientations

- ★ Transparence sur les indicateurs
- ★ Amélioration de l'information
- ★ Prise en compte du confort du nouveau-né
- ★ Respect de l'autonomie des patientes
- ★ Débrief des soins reçus avec le professionnel
- ★ Formation du personnel...

*Collège National des Gynécologues-Obstétriciens Français

LA CHARTE IHAB AMIS DES BÉBÉS

En Maternité et en Néonatalogie

Accueil chaleureux et bienveillant par des professionnels spécialement formés pour votre Bien Etre, Bien Naître

Votre projet de naissance

- Consultations prénatales personnalisées et individualisées
- Préparation à la naissance à la carte riche et variée
- Ateliers, Rencontres, échanges pour aller plus loin
- Informations sur les bienfaits de l'allaitement maternel même si bébé naît en avance

Le Grand Jour

- Soutien du couple dans le respect de votre projet de naissance
- Naissance naturelle au plus près de vos attentes
- Peau à peau favorisé en toute sécurité
- Intimité, proximité dès la naissance encouragée pour découvrir le rythme de bébé

Au CHM,
Bien Naître,
Notre Priorité

Pour un séjour vers l'autonomie

- Proximité favorisée : lit cododo en maternité, peau à peau, chambre parent-enfant en néonatalogie
- Equipe soutenante pour démarrer et entretenir l'allaitement maternel exclusif
- Si hospitalisation en néonatalogie, le lait maternel sera l'alimentation privilégiée de votre bébé
- Tétines, sucettes déconseillées pour les bébés allaités
- Informations et accompagnement aux mères non allaitantes

La sortie accompagnée en sécurité

- Réunions de préparation à la sortie
- Livrets de conseils et de soutien à l'allaitement
- Au domicile : Sage-femme, puéricultrices de secteur, associations de soutien à l'allaitement
- Salon d'échanges mamans pour un partage d'expériences, consultations de lactation

Nous prenons soin de vous

- Maman, bébé toujours ensemble même en cas d'hospitalisation dans notre unité de néonatalogie
- Respecter le rythme de maman
- Présence du papa illimitée, respect du rythme de bébé
- Aucune publicité ne pourra vous influencer pour respecter l'alimentation choisie pour votre bébé

L'Organisation Mondiale de la Santé

recommande un allaitement maternel exclusif pendant 6 mois.



Maternité
Centre hospitalier de Maubeuge



Les 10 pépites d'or de l'allaitement maternel

- 1 Ton lait maternel aux besoins de l'enfant s'adaptera.
- 2 Au fil de la journée et même au cours d'une tétée ton lait variera.
- 3 Une assimilation plus facile par ton bébé tu observeras.
- 4 Une meilleure immunité à ton bébé tu offriras.
- 5 Son anxiété et son stress tu réduiras.
- 6 Son éveil sensoriel tu favoriseras.
- 7 Les risques d'obésité de ton enfant tu diminueras.
- 8 Les risques d'intolérances alimentaires tu réduiras.
- 9 Ta perte de poids après l'accouchement tu favoriseras.
- 10 Pratique et économique tu seras.





Maternité
Centre hospitalier de Maubeuge

Rue Simone Veil - 59 600 - Maubeuge

Standard : 03 27 69 43 43

Secrétariat Maternité : 03 27 69 44 38

Urgences Gynécologique et Obstétriques : 03 27 69 44 31



www.ch-maubeuge.fr

